

Pontcharra

le mag

PLU
Une année décisive
Page 2

Tourisme
Un bureau à Pontcharra
Page 6

Jeunesse
Gymnase ouvert
Page 13

Sports
La boxe à l'assaut
des clichés - Page 16

N° 7
février | 2017



DOSSIER

Les projets d'un budget responsable

////////// Ce magazine a quelque chose de nouveau. Rendez-vous page 5. //////////

N° 7

février | 2017

02 CADRE DE VIE

PLU / Espaces verts
Symbhi / Eau

04 ACTUALITÉ

Conseil des sages / Rentrée 2017/2018 : préinscriptions
Noces de platine / Nouvelles implantations
Festival hip-hop / Nouveau logo
Élections 2017 / État-civil

Territoire :

Bureau d'information touristique
Plastique : les consignes de tri / Centre nautique
Chauffage et eau chaude / Moulin Vieux

08 VIE MUNICIPALE

Les brèves du conseil
Expression politique

09 DOSSIER

Les projets d'un budget responsable

12 ENTRE NOUS

Jeunesse : CME / Nouveau gymnase
Garantie jeunes

Solidarité :

Accompagner les aidants familiaux
Accessibilité / Secours populaire
R'de Récup'

16 LOISIRS

Sports : Boxe / Bayard bad
Fraternelle boule et 1^{re} compagnie
de tir à l'arc / CAPRG / CTM

Culture : La jeunesse au cœur
de la politique culturelle

Vie associative : Retour en images sur
le marché de Noël

21 AGENDA

L'actualité du trimestre
Vos rendez-vous culturels



Directeur de la publication : Christophe BORG / **Directrice de la rédaction :** Cécile ROBIN / **Rédaction :** Beverb, Marie VIGNARD, Maurice BUCCI / **Photos :** Mairie, Julien VIRLOGEUX - 360° Vision Photography, Pontch'éthon, Le Grésivaudan, Symbhi, Gérard RIGHINI, Patrick DESAY, CAPRG, CTM / **Mise en page :** AIR'N GRAFFIC / **Impression :** Imprimerie du Pont de Claix / **Diffusion :** Services techniques / **Couverture :** Dénéigement sur la commune.

Parution trimestrielle : février - avril - juillet - octobre
Bulletin d'informations municipales
Réalisation service Information / ISSN 0766-3455 -
Imprimé sur papier recyclé et encres végétales
www.pontcharra.fr - mël : courrier@pontcharra.fr



VILLE DE
PONTCHARRA



01 - 11 Novembre

Traditionnel devoir de mémoire, la cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts.

02 - Repas de Noël pour les aînés...

Plus de 300 personnes ont partagé le repas proposé par la municipalité le dimanche 27 novembre.

03 - ... et les enfants !

Dans les cantines des écoles de la Ville, le repas de Noël, proposé le jeudi 15 décembre, a été apprécié.

04 - Nouveaux arrivants

Les nouveaux Charrapontains sont venus nombreux à la réunion d'accueil et d'information le vendredi 4 novembre. Au 1^{er} janvier 2017, la Ville comptait 7 452 habitants.

05 - 150 ans de musique fêtés en une année !

17 décembre 2016, dans le cadre de ses 150 ans, l'harmonie donne son dernier concert, intitulé *la musique peut-elle inspirer la peinture ?*

06 - Pontch'éthon : record battu !

19 151,40 € ont été remis par Pontch'éthon à l'AFM-Téléthon, soit 709 euros supplémentaires par rapport à l'année passée. À ce jour, il s'agit de la meilleure somme récoltée depuis 2001 (année du premier téléthon organisé sur Pontcharra et Saint-Maximin).



L'ÉDITO

Christophe BORG

Maire de Pontcharra

J'ai eu plaisir à vous retrouver nombreux lors de la cérémonie des vœux du 13 janvier dernier au Coléo. Votre présence témoigne de l'intérêt que vous portez au développement de notre commune et au travail réalisé par vos élus et les services qui les accompagnent.

2017 sera placée sous le signe du dialogue et de la proximité car les occasions de rencontres seront nombreuses : enquête publique sur le PLU

Dialogue et proximité en 2017

en cours d'élaboration, réunions publiques, étude sur la restructuration des groupes scolaires, réunions avec les acteurs économiques et les représentants associatifs,

sans compter les grands événements festifs qui nous rassemblent avec tant de plaisir chaque année. Je remercie par avance tous ceux qui y participeront, qu'ils soient particuliers, associations, commerçants, artisans, professions libérales, bailleurs privés ou sociaux.

2017 verra l'aboutissement de notre nouveau PLU et l'engagement de travaux destinés à embellir notre ville et améliorer votre cadre de vie.

La situation financière de la commune, qui s'est considérablement améliorée depuis fin 2014, nous le permet enfin et ce, sans pour autant augmenter la part communale des impôts locaux.

Nous avons fixé un cap et nous n'en dévierons pas mais il faudra être audacieux et poursuivre sans relâche nos efforts. L'attractivité de notre commune est grandissante, ses potentiels sont nombreux. Les contraintes restent cependant fortes mais à nous de les transformer en autant d'atouts pour l'avenir ; André Maurois le disait : « le monde progresse grâce aux choses impossibles qui ont été réalisées ».

L'équipe municipale et moi-même seront à votre écoute tout au long de cette année 2017 que j'espère la plus douce et la plus heureuse possible pour chacun d'entre vous.

[URBANISME]

PLU : UNE ANNÉE DÉCISIVE !

2 Questions à

JEAN-PAUL BATARD ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES TRAVAUX, DE L'URBANISME, DE L'ÉNERGIE, DES FORÊTS ET DE L'ENTRETIEN.



Les ateliers publics du PADD se terminent, qu'en retenir-vous ?

Le PLU est un projet qui recherche l'équilibre, entre préservation du cadre de vie et développement de la ville, et qui se construit dans la concertation. Les ateliers ont été l'occasion d'échanges très riches. Ils ont permis aux participants d'appréhender les problématiques d'aménagement du territoire et de s'intéresser à nos propositions. Pour nous, ce fut l'opportunité d'affiner certaines d'entre elles grâce aux

connaissances et aux idées des personnes présentes.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Nous finalisons actuellement l'élaboration du processus. Les équipes et moi-même sommes mobilisés, réunis chaque semaine, pour produire un document précis reprenant toutes les conclusions. Nous établissons concrètement les périmètres des enjeux. Ce document sera d'abord présenté en réunion publique le 10 mars puis en Conseil municipal exceptionnel le 23 mars.

Plus de 300
personnes mobilisées
lors des 3 réunions publiques et des 4 ateliers

Calendrier

2017

10 mars : dernière réunion publique, 19 h 30, au Coléo.

23 mars : Conseil municipal exceptionnel pour arrêter le projet PLU.

3 mois durant : le projet PLU sera soumis aux Personnes Publiques Associées.

Été 2017 : enquête publique.

Automne 2017 : PLU approuvé et applicable.

ZÉRO POLLUANT DANS LES ESPACES VERTS !



DIRECTIVE DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, LA MESURE ZÉRO PESTICIDE DANS LES ESPACES VERTS AVAIT POUR OBJECTIF DE MISE EN ŒUVRE LA FIN DE 2016. LA VILLE A DONC ANTICIPÉ CETTE INTERDICTION TOTALE PUISQU'ELLE N'EN UTILISE PLUS DEPUIS TROIS ANS.

« La préservation de la santé ! L'une des premières raisons pour laquelle nous n'utilisons plus de produit polluant est bien-sûr celle-ci » explique Carole Mouchet, responsable du centre technique. La santé des citoyens mais également celle des agents, même si leurs efforts sont plus importants : ces derniers entretiennent les espaces verts à la débroussailleuse et à la binette. Dans la conception des massifs, le choix des matériaux comme des plantes s'effectue en fonction de leur résistance et de leur préservation de l'environnement. Ainsi, les plantes vivaces sont privilégiées parce

qu'elles résistent mieux au sec et du paillage est utilisé pour limiter l'évaporation de l'eau ainsi que la pousse des mauvaises herbes. Il en existe deux catégories : le paillage végétal composé de déchets de tontes, de feuilles mortes, de coques de cacao, de paillettes de chanvre, d'écorces et le paillage minéral issu de différentes roches : billes d'argile, pouzzolane, graviers, écailles d'ardoise, galets et sable. « Ces choix entraînent inévitablement un peu plus de mauvaises herbes, visibles dans nos espaces. Il faut les accepter et apprendre à vivre avec ! » prévient Carole Mouchet.

UN HÔTEL À INSECTES FACE À L'HÔTEL DE VILLE

Un nichoir à insectes a été installé dans le massif en face de la Mairie depuis 2015. Au creux de celui-ci, des morceaux de bois, des petites branches... forment un nid douillet pour les insectes, venus trouver un toit pour l'hiver. Ils pourront y pondre leurs œufs qui éclore aux beaux jours. Qui séjourne dans cet hôtel ? Les abeilles solitaires, les coccinelles, les perce-oreilles, les chrysopes, etc. En guise de remerciements, ils assureront une bonne pollinisation des espaces qui les entourent et ne feront qu'une bouchée des parasites qui y circulent.



[SYMBHI]



DES TRAVAUX COLOSSAUX CONTRE LES INONDATIONS

Fermeture de la digue de l'Isère

Cette digue, longeant le plan d'eau des Lônes, sera confortée entre les mois de février et mai 2017 : les transits d'engins de chantier imposent la fermeture en semaine de cette digue et de l'espace situé entre le stade et l'Isère. L'accès au plan d'eau par les pêcheurs sera maintenu à pied à partir des autres parkings. Pour votre sécurité, veuillez respecter les fermetures mises en place sur le terrain.

Plus d'informations sur :
www.pontcharra.fr

300 000 HABITANTS DE 29 COMMUNES SITUÉES ENTRE PONTCHARRA ET GRENOBLE SONT EN TRAIN D'ÊTRE PROTÉGÉS CONTRE LES INONDATIONS CAUSÉES PAR LES CRUES DE L'ISÈRE. *ISÈRE AMONT*, PROJET MENÉ PAR LE SYMBHI [SYNDICAT MIXTE DES BASSINS HYDRAULIQUES DE L'ISÈRE], EST DEVENU UNE RÉFÉRENCE NATIONALE D'AMÉNAGEMENT ET DE PROTECTION.

Sur la commune, après une première campagne l'hiver dernier, le curage des bancs a repris depuis le mois de novembre 2016 et se poursuivra jusqu'en avril. Les sédiments déposés puis agglomérés au fil des années (les bancs) sont devenus des obstacles : ils rétrécissent ou rehaussent le lit de la rivière. Avec moins de place pour circuler, elle était susceptible de sortir rapidement de son lit, si son débit venait à augmenter. « Nous avons 30 à 40 ans de retard sur cet entretien » explique Olivier Manin, chef du projet Isère amont au Symbhi. Les matériaux fins extraits sont alors remis à la nature et les plus imposants sont réutilisés pour les digues ». Celles-ci, depuis le pont de la Gâche jusqu'à la limite aval du territoire de la commune, ont été terrassées et confortées. Le talus de protection aval de la zone de Pré-Brun est, quant à lui, terrassé. Il reste à construire une digue de protection en amont, le long du Bréda (secteur Super U).

Objectif : 35 millions de m³ stockés

Après cet entretien nécessaire, le Symbhi a imaginé organiser les éventuelles montées d'eau grâce à des sites de débordement privilégiés dans les zones naturelles et agricoles. 16 champs d'inondation contrôlée (CIC) seront créés pour stocker 35 millions de m³. « Ce projet est aussi unique par son acquisition foncière. Nous devons être propriétaire des terrains qui vont accueillir des aménagements. Pour les tranches de travaux 2 et 3 (celles qui concernent, en rive droite : Chapareillan à St-Nazaire-Les Eymes et en rive gauche : Pontcharra à Villard-Bonnot), cela représente près de 850 propriétaires répartis sur 19 communes » souligne Olivier Manin. Sur la commune, des déversoirs de sécurité sur certaines digues (près du pont de la Gâche, près de l'entrepôt LIDL) sont encore à réaliser. Ils ne fonctionneront qu'au-delà d'une crue rare, de type 1859, et éviteront toute rupture de digue qui

s'avèrerait catastrophique. Enfin, les digues seront aménagées ultérieurement avec des cheminements piétons et seront accessibles aux vélos.

En chiffres

1 milliard €

**C'EST L'ESTIMATION
DU MONTANT DES DOMMAGES**

en cas de crue bicentennale si les travaux du Symbhi n'avaient pas été réalisés.

135 millions €

BUDGET GLOBAL DU PROJET

EAU : LA QUALITÉ AU ROBINET !

VOUS POUVEZ CONSOMMER L'EAU DU ROBINET SANS MODÉRATION ET EN TOUTE QUIÉTUDE.

L'eau qui coule de vos robinets provient des captages du Maniglier situés sur la commune. Cette eau est distribuée sans traitement préalable : elle est, dès la source, d'excellente qualité. Pour l'année 2015, elle a présenté une très bonne qualité bactériologique et était conforme aux limites réglementaires fixées pour les paramètres chimiques recherchés. C'est un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la Santé, qui réalise les analyses, organisées par l'ARS

[agence régionale de santé] une fois par mois. L'eau est examinée à la source, en sortie de réservoir et au robinet pour garantir sa qualité optimale sur tout le trajet jusqu'à votre verre. Ces vérifications s'effectuent aussi à plusieurs endroits sur la commune pour garantir l'uniformité de sa bonne qualité. Enfin, des périmètres de protection sont définis afin de préserver la source de tous risques de pollution.



[CITOYENS]

LE CONSEIL DES SAGES VEILLE SUR LA VILLE



ORGANE CONSULTATIF, LE CONSEIL DES SAGES SE RÉUNIT TOUS LES DEUX MOIS EN MAIRIE. SA MISSION ? RÉFLÉCHIR AUX PROBLÉMATIQUES COMMUNALES, TRANSMISES PAR LE MAIRE, INITIÉES PAR LUI-MÊME OU SUGGÉRÉES PAR LES HABITANTS, ET FAIRE DES PROPOSITIONS.

Cet organe autonome est composé de 21 conseillers. Ils connaissent parfaitement la ville et sont très impliqués dans la vie locale. « Une envie commune nous réunit : aider à l'amélioration de notre quotidien. Aucune ambition personnelle, pas d'enjeux politiques... nous travaillons avec plaisir, sans pression » explique Bernard Huguenotte, animateur du Conseil. Un seul critère retenu pour faire partie de ce Conseil : avoir plus de 55 ans.

Une réflexion large sur le « vivre ensemble »

Depuis trois ans, le Conseil s'empare de sujets aussi vastes que variés : nom de rues, participation aux groupes de travail du PLU, propreté et incivilités quotidiennes, signalisation routière et circulation ou encore jardins communaux, communication... Une liste qui les a amenés à se constituer en trois commissions au sein desquelles ils effectuent un travail préparatoire pour gagner en efficacité.

Des changements très concrets

Certains éclairages aboutissent alors à des changements très concrets. « Nous avons alerté récemment sur une incohérence des limitations de vitesse sur les voiries périphériques de la ville. Résultat : un travail d'harmonisation a été effectué. Nous nous penchons maintenant sur les déplacements en centre-ville » détaille André Roche, animateur adjoint du Conseil avant de conclure « cette initiative est tout à fait heureuse, elle redonne la parole au citoyen ».

Contact : Adressez votre courrier à Conseil des sages - Mairie de Pontcharra - 95 avenue de La Gare

RENTRÉE 2017/2018 PRÉINSCRIPTIONS OUVERTES !



Les enfants nés en 2014 seront scolarisés à compter de septembre 2017. Vous pouvez dès maintenant et jusqu'au **17 février 2017** déposer votre demande.

Comment procéder ?

1- Connectez-vous sur pontcharra.fr et rendez-vous sur le portail famille pour télécharger le dossier de préinscription. Vous pouvez aussi le retirer directement à l'accueil de la Mairie.

2- Déposez le dossier complété au service scolaire du lundi au vendredi de 9 h à 12 h ou sur rendez-vous.

3- Recevez par mél ou par courrier, la fiche de préinscription qui indique les coordonnées de l'école.

4- Prenez rendez-vous avec la direction de l'école pour finaliser l'admission définitive.

Retrouvez toute la procédure et le dossier à télécharger sur www.pontcharra.fr

Pour tout renseignement :

service scolaire au 04 76 97 81 94

28 avril

SOIRÉE HIP-HOP AU COLÉO

dans le cadre du festival
Who Got The Flower?!

Billets en vente sur
www.wgtf.fr ou
à l'Office de tourisme.

NOUVELLES IMPLANTATIONS

Énergétique traditionnelle chinoise

Stéphane Jacqueline propose des massages thérapeutiques Anmo Tuina.


Contact : 06 19 43 12 85

Pâtisserie

Alexandra et Florent Charrier ont ouvert une pâtisserie, chocolaterie et salon de thé sous l'enseigne FC.

72, rue Laurent-Gayet.

Du mardi au samedi, de 8 h 30 à 19 h 15 et le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30. Fermé le lundi.

 [pâtisserie-Florent-Charrier](https://www.facebook.com/patisserie-florent-charrier)

[TÉMOIGNAGE]

Lucienne et René : 70 ans d'amour et d'engagement



Dimanche 4 décembre, Lucienne Cœur et René Hebert ont célébré leurs noces de platine avec leurs 4 enfants, leurs 8 petits-enfants et leurs 17 arrière-petits-enfants. De nombreux amis et membres de la famille ont pris part à cette célébration. René et Lucienne c'est une histoire de

cœur. D'abord une histoire d'amour célébrée le 30 novembre 1946. Puis une histoire d'engagement qui démarre très vite. La famille s'installe à Pont-de-Beauvoisin (Savoie) où René est conseiller municipal pendant 12 ans. Il devient président-fondateur du ski-club du Guiers. Lucienne est alors coordonnatrice des aides familiales à cette époque. À la retraite, ils se rapprochent de leur famille en venant s'installer à Pontcharra. Passionnés de tournois de pétanque et de concours de belote, ils restent aussi très impliqués dans la vie locale : membre du CCAS, trésorier du club des anciens... Voilà 31 ans qu'ils participent aux activités du club des anciens de Pontcharra dont René est le doyen.

[LOGO]

NOUVELLE IDENTITÉ !

INTEMPOREL ET EFFICACE, CE LOGO OFFRE UNE VISIBILITÉ MAXIMALE POUR UNE MÉMORISATION FACILE.

La couleur

le camaïeu vert et bleu évoque notre attachement à la préservation de l'environnement et à notre cadre de vie.

Les 3 arcs colorés

qui indiquent la position stratégique de Pontcharra : au cœur de 3 vallées, entre l'Isère et la Savoie, proche de 3 villes reconnues : Grenoble, Chambéry, Albertville.

Les 3 points formés par l'intersection des 3 arcs sont les trois qualités de notre ville : le dynamisme, une vision d'avenir et le modernisme.

VILLE DE PONTCHARRA

La police choisie (noire, majuscule) permet la lisibilité. L'imbrication parfaite avec le logo donne l'impression que la commune est résolument ancrée sur le territoire.

La courbe ascendante, dynamique rappelle la posture du chevalier Bayard et l'élan historique qui marque la Ville.



Après plus de 25 années d'utilisation, l'ancien logo perdait de sa signification au regard de ce que la ville est aujourd'hui : dynamique, ancrée, incontournable. Il était donc nécessaire de redonner du souffle à l'identité de Pontcharra. Dans un contexte où les mutualisations et les structures sont de plus en plus nombreuses, ce nouveau logo était aussi indispensable pour se distinguer des autres tout en se rassemblant sous une même bannière. Les valeurs de la Ville, son attractivité et ses atouts sont ainsi représentés.

Des dépenses maîtrisées

Cette décision engendre inévitablement des coûts. La Ville avait donc anticipé ce changement en limitant depuis un an, la commande de fournitures de papeterie. De plus, le déploiement de cette nouvelle identité se fera progressivement, que ce soit sur les courriers de la ville, les factures, les affiches, les flyers... l'ancien logo côtoiera un temps le nouveau. De même, le mobilier de la ville, les vêtements et véhicules des agents... seront remplacés au fur et à mesure des besoins.

État civil

Naissance

Les parents souhaitant une insertion dans le magazine peuvent nous informer par mél : maurice.bucci@pontcharra.fr ou le préciser à l'accueil de la Mairie.

Mariages

- Abdelkader BACHA et Leila BENCELLA
- Charles D'ANTONA et Maria DA ROCHA
- Ngoc Thanh DINH et Eglantine MANAI

Décès

- Inès AYMONOD, veuve ZOPPAS
- Ahmed BOUNOUA
- Jean-Claude BROCHIER
- Jean-Marie GARCIA
- Pierre GHISALBERTI
- Mireille LORRAIN, épouse BONTEMPS
- Jean PASCAL
- Fernando QUESADA GALLARDO
- Yvette VIVES, veuve RICHARD-CHAPOT
- Edouard RABILLAUD

[ÉLECTIONS]

PROCURATION : EXPLICATIONS

Les élections présidentielles sont programmées au milieu des vacances de printemps de notre académie. Vous ne serez pas présent sur votre commune, votez par procuration !

Pour ce faire vous devez désigner une personne inscrite sur la liste électorale de Pontcharra.

- Rendez-vous en personne dans le commissariat (ou la gendarmerie) le plus proche de chez vous ;
- Muni(e) d'une carte d'identité ;
- Remplissez un formulaire et joignez-y une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (absence liée à des vacances, des obligations professionnelles...). Il n'est pas nécessaire de fournir de justificatif sur la nature de l'absence.

Les démarches s'effectuent le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Formulaire téléchargeable et informations : www.service-public.fr

Les Charrapontains volontaires pour participer à la tenue des bureaux de vote sont invités à se faire connaître en mairie.

dimanche 23 avril :
1^{er} tour des élections
présidentielles

dimanche 7 mai :
2nd tour des élections présidentielles

dimanches 11 et 18 juin :
élections législatives



CENTRE NAUTIQUE : LE PROJET BIENTÔT DÉVOILÉ



La démolition de l'ancienne piscine vient de s'achever. Le terrain peut maintenant accueillir le nouveau projet dont les premières esquisses nous parviendront au printemps. Le futur centre nautique intercommunal comptera un bassin de 25 m avec 6 couloirs, un bassin d'apprentissage de 150 m² et une pataugeoire. Des jeux d'eau ludiques seront installés à l'extérieur. Le démarrage des travaux est prévu en 2018 pour une ouverture en 2019. Le coût global du projet, porté par la Communauté de communes, est de 9,8 millions d'€ HT.

[TOURISME]

UN BUREAU D'INFORMATION DEMEURE À PONTCHARRA



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017, LE TOURISME EST GÉRÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. QUELS SONT LES CHANGEMENTS POUR PONTCHARRA ?

« Pour l'instant, aucun changement n'est à signaler » confie Jeanne Fleurent, adjointe au Maire en charge de la Culture, du Patrimoine historique et du Tourisme. L'Office de tourisme du Grésivaudan ne prendra ses fonctions qu'au 1^{er} mai 2017. Jusqu'au printemps 2017, l'offre est identique : pas de nouveaux locaux et pas de services en moins. L'Office de tourisme reste ouvert aux horaires habituels et vous pouvez toujours retirer vos billets pour les spectacles au Coléo. Est-ce à dire que tout sera bousculé après le printemps ? « Nous avons déjà une certitude : le guichet

touristique ne disparaîtra pas. L'Office de tourisme demeurera sous l'appellation BIT [Bureau d'information touristique] » souligne Jeanne Fleurent avant de conclure « Christophe Borg, le Maire, siège à l'EPIC [établissement public à caractère industriel et commercial]. Il s'agit d'une structure chargée de gérer une activité publique comme le tourisme par exemple. Nous aurons donc une voix dans les débats. L'association qui gère aujourd'hui l'Office est par ailleurs très motivée et a encore plein de projets. Ses membres pourront intégrer le comité local du tourisme rattaché de ce BIT ».

PLASTIQUE LES CONSIGNES DE TRI RESTENT LES MÊMES !

À Pontcharra, les bouteilles et les flacons en plastique sont à déposer dans le conteneur jaune. Il n'est pas nécessaire de les laver mais il faut bien les vider. Vous avez peut-être eu connaissance d'une extension à tous les plastiques ? Cette consigne ne concerne que les 29 communes gérées par la Communauté de communes du Grésivaudan. Ne vous y trompez pas ! À Pontcharra, la gestion des déchets est confiée au Sibresca.

Contact : www.sibresca.fr
Tél. 04 76 97 19 52

À RECYCLER



Bouteilles et flacons en plastique
uniquement



Emballages
métalliques

Cartons
et briques
alimentaires



[DÉCHÈTERIE]

Sécurité renforcée

La déchèterie a fait peau neuve cet automne pour votre sécurité. Les produits dangereux sont maintenant déposés et stockés de façon sécurisée, les garde-corps ont été changés et enfin la route a été refaite. Une nouvelle signalétique a été installée en début d'année.

[HABITAT]

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE : VITE DES ÉCONOMIES !

RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE EN INSTALLANT DE NOUVEAUX APPAREILS (OU EN LES RENOUVELANT) SANS SE RUINER : IMPOSSIBLE ?

DÉCOUVREZ LES SUBVENTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRÉSIVAUDAN.

La Communauté de communes a été labélisée *Territoire à Energie Positive* en mai. Elle a ainsi reçu une enveloppe de 2 millions d'€ de la part du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, pour concrétiser les mesures de la loi de transition énergétique. La prime chauffe-eau-solaire est l'une de ces mesures.

La prime chauffe-eau solaire

La prime chauffe-eau solaire concerne les propriétaires de maisons individuelles, en résidence principale, souhaitant installer un chauffe-eau solaire ou un système solaire combiné (chauffage + eau chaude). Ils peuvent recevoir une aide allant de 600 € à 1 500 €. Cette aide est cumulable avec les certificats d'économies d'énergie, les crédits d'impôt de la transition énergétique et bien d'autres. Les travaux doivent être aussi engagés avant le 31 décembre 2018.

La prime Air Bois : remplacer votre ancien chauffage au bois

Œuvrant aussi pour la qualité de l'air, le Grésivaudan a lancé en novembre 2016, cofinancée par l'Ademe, la prime Air Bois pour les particuliers. 800 € à 1200 € (en fonction des ressources) peuvent toujours vous être attribués pour renouveler vos appareils de chauffage au bois non-performants : appareils datant d'avant 2002 et toutes les cheminées ouvertes. En vous équipant avec de bons appareils, vous ferez des économies (un chauffage performant consomme 3 fois moins de bois), vous gagnerez en confort tout en participant à l'amélioration de la qualité de l'air : un chauffage performant c'est 30 fois moins d'émission de particules fines dans l'air. Vous avez jusqu'en 2021 pour réaliser vos travaux.



Attention, pour bénéficier des primes, dans les deux cas, remplissez votre dossier de demande avant la réalisation des travaux.

Plus de renseignements

Information et retrait des dossiers auprès de l'AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'Énergie) au 04 76 14 00 10 ou sur www.ageden38.org ou sur le-gresivaudan.fr

CHEMINÉE TOMBÉE, AMÉNAGEMENTS DÉMARRÉS !

Une page de l'histoire de Pontcharra se tourne avec cette démolition



La cheminée qui trônait au milieu de la friche industrielle de Moulin Vieux a été démolie le 15 novembre 2016. Haute de 35 m, elle avait été construite en 1989 au moment de l'installation d'une chaudière au gaz naturel. Elle permettait d'éliminer les gaz issus de la combustion lors du séchage du papier. Cette démolition a lancé le coût d'envoi de la transformation de ces 3,6 hectares de friche en zone d'activités pour les TPE et PME industrielles, artisanales et tertiaires. 20 lots seront commercialisés d'ici 2018-2019 par la Communauté de communes.

BRÈVES DU CONSEIL

[JEUNESSE]

Versement exceptionnel au lycée

L'année passée, les élèves de 1^{re} STMG1 ont remporté un clap d'argent en participant à la 9^e édition du concours « Je filme le métier qui me plaît ». Cette année, un nouveau projet est proposé : emmener les élèves de 1^{re} STMG2 à Thiers afin de leur faire découvrir le métier de coutelier. Le coût de ce projet est de plus de 8 100 €. La commune y participera à hauteur de 500 €. Une seconde participation de 200 € sera versée au lycée pour permettre aux élèves de 1^{re} S de se rendre au CERN pour une visite bilingue des infrastructures d'accélérateur de particules complétée par des ateliers pratiques où les élèves pourront manipuler du matériel, encadrés par des scientifiques. Un retour de leur expérience sera ensuite réalisé en direction des élèves de CM2.

BON CADEAU POUR LES CM2



Afin de marquer le passage dans l'enseignement secondaire, la Ville octroie un bon d'achat de 15 € aux élèves de CM2 des trois écoles. Ce bon est utilisable pour l'achat de fournitures scolaires ou des livres. Il est remis lors d'une cérémonie en présence de Monsieur le Maire.

[EAU ET ASSAINISSEMENT]

Étude eaux

Une étude hydrologique, proposée par l'Agence de l'eau, va être menée par le BRGM [Bureau de Recherches Géologiques et Minières]. Ce sont la quantité mais aussi la qualité de la ressource en eau sur la commune qui motivent cette étude. Les résultats permettront d'avoir une parfaite connaissance des ressources en eau et d'optimiser ainsi les réflexions à venir concernant le transfert de la compétence à la communauté de communes.

[COMMERCES]

Ouverture dominicale

Un arrêté va être pris par Monsieur le Maire pour permettre l'ouverture dominicale des commerces pour 12 dates en 2017, conformément aux dispositions réglementaires.

Ces dates seront communiquées ultérieurement.

[VIE MUNICIPALE]

Nomination

Christophe LANSEUR est nommé adjoint en charge de la Vie associative et sportive, du Handicap, de l'Emploi et de l'Insertion. Il prend place au 8^e rang des adjoints,

les précédents remontant d'une place. Monique GERBELLI, en charge des actions sociales, de la solidarité et du logement, demeure 1^{re} adjointe.



Travaux à Villard-Noir

Les travaux de mise en place de déversoir d'orage et de mise en séparatif du hameau de Villard Noir vont être lancés, par phase, pour un montant total évalué à **495 000 € HT**.

[EXPRESSION POLITIQUE]

Opposition

Meilleurs vœux pour 2017, plus particulièrement de santé.

5 janvier : nouvelle démission d'un adjoint au maire, la troisième depuis 2014 ! Si la municipalité demande un investissement en temps et travail, on peut comprendre ce choix pour raison professionnelle, comme l'a fait l'ancienne adjointe à la Culture. En revanche, est-ce respecter les électeurs que de quitter sa fonction tout en restant conseiller municipal alors que l'on sera peu présent ?

Malgré des baisses de recettes et un budget de fonctionnement contraint, les équipes de Charles Bich ont fait évoluer Pontcharra avec de nombreux investissements, parfois financés par l'emprunt.

L'absence d'investissements depuis 2014, la renégociation de la dette (baisse des taux), la vente du patrimoine acquis permet à la majorité d'annoncer de l'investissement au budget 2017. Mais ce dernier peut-il être équilibré lorsqu'il repose sur de possibles cessions foncières et un éventuel nouvel emprunt ?

Nous restons à la disposition et à l'écoute des Charrapontain(e)s : oppositionpontcharra@gmail.com, Joseph Mas (06 37 18 18 19), Jeannine Buch (04 76 71 92 97), Ramon Munoz (06 31 11 30 70), Bruno Mathon (06 72 90 40 67), William Bachelet (06 12 35 36 88), Franck Bernabeu (06 82 81 22 55)

LES PROJETS D'UN BUDGET RESPONSABLE

LE BUDGET A ÉTÉ VOTÉ LE JEUDI 5 JANVIER. APRÈS TROIS ANNÉES DIFFICILES ET MALGRÉ UN CONTEXTE CONTRAIGNANT, LA MUNICIPALITÉ RENOUVE AVEC LES INVESTISSEMENTS TOUT EN AYANT DÉCIDÉ DE NE PAS AUGMENTER LE TAUX DES IMPÔTS.



Enfin un nouveau souffle sur le budget de la Ville

Trois années difficiles viennent de s'achever. Dès l'été 2014, la municipalité a dû prendre des mesures d'urgence pour assainir les finances, reconquérir la confiance de ses partenaires financiers et sortir du réseau d'alerte préfectoral (ce réseau a pour but de déceler de façon préventive les difficultés susceptibles d'être rencontrées par les communes jugées dans une situation financière fragile). Trois années au cours desquelles les décisions ont été contraintes par un contexte hérité et subi (baisse des dotations de l'Etat et des subventions intercommunales) mais trois années également où les efforts de toute une équipe, les élus, les agents comme les habitants, sont récompensés.

Gagner en efficacité tout en réalisant des économies

Loin d'être attentistes, l'équipe municipale et les agents se sont adaptés. Ils ont restructuré afin de moderniser les services et mieux mobiliser les ressources humaines. Ainsi, la dématérialisation de certaines démarches via le portail famille, la borne installée dans le hall pour un accueil plus efficace etc. ont permis de faire des économies tout en créant un service performant. Un comité des achats a également été mis en place afin d'étudier les projets dont la dépense dépasse 10 000 €. Composé de 12 élus, ce comité se réunit une fois par mois pour étudier et évaluer les offres au juste rapport qualité/prix. Enfin, le budget, depuis deux ans, est voté dès le début de l'année civile. Il est en effet plus logique de dévoiler ses intentions en début d'année. Cela permet d'engager les travaux

rapidement, d'être en droite ligne avec la stratégie définie depuis trois ans. Pour David Audebeau, adjoint au Maire en charge des finances « en prenant ces mesures, les élus se sont engagés dans une démarche de rigueur et de transparence ».

Priorité : l'attrait du centre-ville

« Nous pouvons enfin envisager l'avenir et entamer les investissements qui nous tiennent à cœur pour embellir la ville. Nous poursuivons notre démarche de désendettement, qui reste un axe important de notre action, mais notre priorité d'investissement pour cette année est le patrimoine : le conserver, le réhabiliter ou le céder » explique-t-il. Ainsi sont engagés en 2017, les études et les travaux relatifs à deux projets importants : la requalification du centre-ville et la restructuration des groupes scolaires, projet d'envergure puisque les écoles n'ont pas connu de réhabilitation depuis plus de 20 ans. Cette année enfin, d'importants travaux d'assainissement (raccordement au réseau collectif) sont également en cours à Villard-Noir, pour une dépense budgétée à 700 000 €.

Chiffres 2017

2 M €

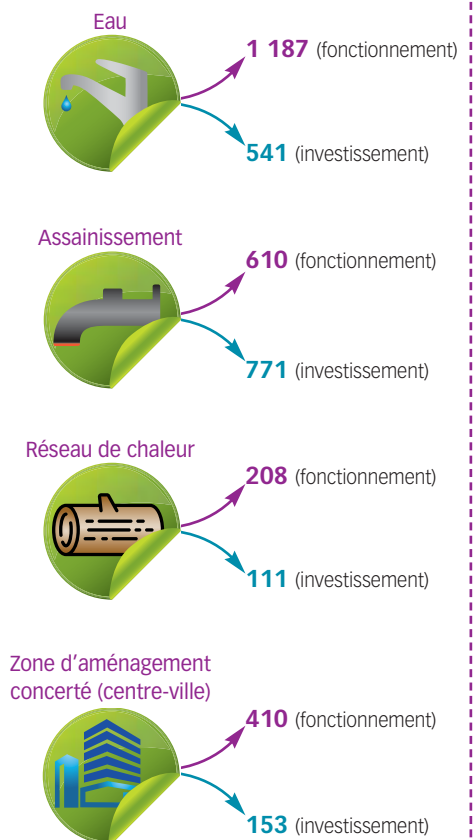
INVESTISSEMENT

7,9 M €

FONCTIONNEMENT

Les budgets annexes

votés en milliers d'euros



PROJETS 2017 : BUDGET D'INVESTISSEMENT

La requalification du centre-ville (758 000 €)

La commune acquiert la maison située à l'intersection de la rue Gayet et de la place du Terrail. D'une surface de 600 m², cette maison, une fois démolie, permettra d'améliorer l'attrait du centre-ville en créant une percée sur la rue principale, un espace verdoyant et des parkings supplémentaires. Dans la continuité, la place Bayard sera elle aussi aménagée pour gagner en espaces de qualité et en places de stationnement.



Étude sur les écoles (485 000 €)

L'étude a été lancée en fin d'année et les premières conclusions seront rendues en février après consultation des usagers. Elle porte sur l'optimisation des conditions d'accueil et la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments, notamment pour le groupe scolaire César Terrier en centre-ville. Les résultats et leur adéquation avec les mesures de l'Ad'ap [agenda d'accessibilité programmée], pourraient donner lieu à des aménagements et des agrandissements. Les travaux démarreraient même pour certains établissements dès cet été pour un résultat dès la rentrée.



3 Questions à



DAVID AUDEBEAU

ADJOINT AU MAIRE
EN CHARGE DES
FINANCES DES
BUDGETS ANNEXES,
DU PATRIMOINE BÂTI
ET NON BÂTI, DE

L'ÉCONOMIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Quelle est la situation financière de la Ville ?

Nous avons vécu trois années de contention nécessaire. Nous poursuivons le désendettement de la commune mais, cette année, les engagements budgétaires seront conformes à nos ambitions. Preuve que les efforts de tous sont payants ! Nous sommes contraints par un contexte national difficile (la baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat représente 100 000 € en 2017 pour la commune et parallèlement notre contribution aux intercommunalités augmente de 60 000 €). La baisse totale de nos recettes est enfin estimée à -6 %. Pourtant nous investirons 2 millions d'euros dans des projets structurants et ce, conformément à notre promesse de campagne, sans augmenter le taux des impôts locaux.

Où en est la dette de la Ville ?

Les efforts consentis ces derniers mois avaient pour objectifs de réduire le fort endettement communal. En 2015 nous avons choisi de ne plus faire courir de risque en renégociant les emprunts « toxiques » qui pouvaient grever fortement les comptes de la Ville. Les résultats de gestion encourageants nous ont permis de rembourser par anticipation, sur la fin d'année 2016, 2,4 millions d'euros... moyennant de fortes pénalités, certes, mais c'est le prix que nous avons choisi de payer pour ne plus entraver l'avenir de notre commune.

Quelles sont les caractéristiques du budget 2017 ?

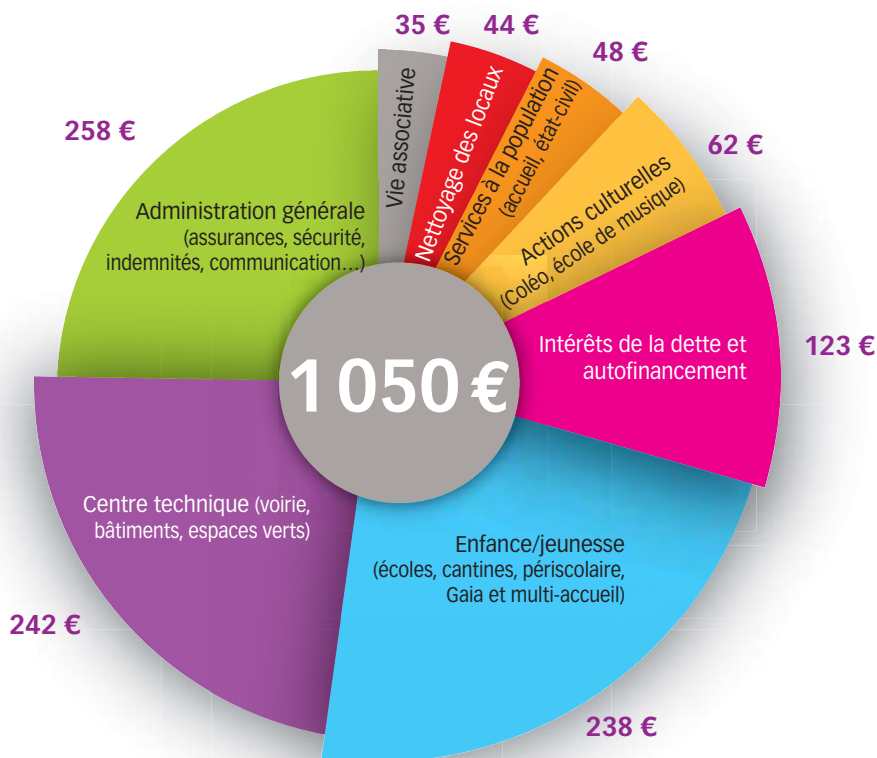
Le budget d'investissement se compose de trois niveaux.

- Le premier niveau correspond à la mise en œuvre des grands projets, essentiellement de la construction et de l'aménagement comme la requalification du centre-ville. Nous y allouons 1,2 million d'euros.
- Le deuxième niveau est celui des investissements nécessaires et récurrents. Nous avons mis en place cette enveloppe, et 580 000 € seront consacrés à l'entretien de la commune pour ne pas laisser se dégrader l'existant (entretien des bâtiments, éclairage public, entretien des voiries...).
- Enfin, le troisième niveau est celui des besoins des services auxquels nous dédions un budget de 75 000 €. Ils sont destinés au Plan Communal de Sauvegarde, aux dotations pour l'école de musique et aux équipements sportifs.



Les dépenses de fonctionnement

En 2017 le budget de fonctionnement de la commune s'élève à 7,9 millions d'euros. Il est passé de 1 200 € en 2013 à 1 050 € de dépenses par Charrapontain pour cette année. Il se répartit ainsi :



[IMPÔTS]

ZOOM SUR LA TAXE D'HABITATION



La taxe d'habitation est payée par toute personne ou foyer occupant un logement au 1^{er} janvier. Elle fait partie des impôts locaux puisqu'elle est perçue par la commune et par l'intercommunalité pour le financement des équipements et services publics. Le Conseil municipal vote le taux pour la Ville et le Conseil communautaire vote le taux pour le Grésivaudan.

Ce taux demeure à **9,90 %** depuis 2013 pour la Ville de Pontcharra.

Mais même si ce taux est identique, le montant de ma taxe d'habitation peut augmenter. Pourquoi ?

➤ LA VALEUR LOCATIVE - UN MONTANT FIXÉ PAR L'ETAT

La taxe d'habitation est calculée principalement en fonction de la valeur locative de votre logement. Celle-ci augmente chaque année sur décision du gouvernement.

➤ L'INTERCOMMUNALITÉ FIXE ÉGALEMENT UN TAUX.

Selon les orientations décidées, le contexte financier, et l'évolution de son périmètre d'action, l'intercommunalité peut également être amenée à faire évoluer sa fiscalité. C'est ainsi que le prélèvement Gémapi [GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations] a fait évoluer les avis d'imposition en 2016.

➤ AUGMENTATION DE LA REDEVANCE AUDIOVISUELLE ?

Sur décision gouvernementale, elle sera augmentée de 2 euros en 2017 et passera à 139 €.

➤ VARIATION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU ?

Les exonérations ou dégrèvements de la taxe d'habitation dépendent de vos revenus. En fonction des décisions du gouvernement et des barèmes de plafonnement, votre situation a peut-être changé.

[CITOYENNETÉ]

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

IL A TOUT D'UN GRAND !

ACCOMPAGNÉ PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE, LE CONSEIL DES ENFANTS RÉUNIT LES ÉLÈVES DE CM1 ET CM2 AUTOUR DE PROJETS. DÉBATS, ÉCHANGES ET RÉALISATION DE LEURS ACTIONS EN FAVEUR DE LA COMMUNE, ILS FONT PREUVE D'UN VÉRITABLE ENGAGEMENT CITOYEN.



Au terme d'une campagne électorale, menée par chaque élève dans son école respective, les enfants ont voté les 15 et 16 novembre pour leurs représentants au sein du Conseil municipal des enfants. 16 élèves de CM1 rejoignent, en renouvelant ainsi une partie du Conseil, leurs aînés entrés au CM2 pour une durée de 2 ans. Le 1^{er} décembre, ils ont tenu leur première réunion. L'heure des choix, puisque les élèves ont décidé de travailler autour de plusieurs axes : cantine et activités autour de la pause méridienne, respect et civisme dans la ville, plan d'eau des Lômes et environnement... « Ils sont très impliqués dans la vie locale » souligne Claudine Peirazeau, responsable du service jeunesse et vie scolaire, « cérémonies, commémorations... ils sont présents toute l'année aux événements, accompagnant l'équipe municipale ». Encadrés par Elisabeth Rochefeuille qui succède à David Batista, les enfants se réuniront régulièrement.

Le CME apporte un autre regard sur la ville et nous permet aussi de renouveler le nôtre sur certaines questions

Sandrine Simonato, adjointe au Maire en charge de la Petite enfance, de la Vie scolaire et de la Jeunesse.

Ils sont passés par le CME, qu'est-ce que cela a changé ?



MICKAËL

MEMBRE DE 2012 À 2014,
ÉLU À CÉSAR TERRIER

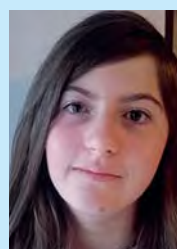
Quels souvenirs en gardes-tu ?

Très bons. Il y avait une très bonne ambiance. Cette année-là, nous avons imaginé, réalisé et posé une fresque qui se trouve sous le préau de César Terrier 1. Nous l'avions prise en photos et nous les avons

transmises à Leïla (élue également) qui avait suggéré le projet puis déménagé. Toutes les propositions se faisaient dans la bonne humeur et nous votions dès qu'il y en avait plusieurs. Nous nous rendions aussi tous ensemble à la Mairie, les soirs de réunion. C'était très sympa. Je me souviens m'être présenté parce que j'étais curieux de rentrer dans la Mairie, voir les salles. J'avais comme projet d'y travailler plus tard. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, je veux être steward. Mais je n'ai pas changé mes plans après mon passage au CME (rire).

Aujourd'hui, t'impliques-tu toujours autant dans la vie citoyenne ?

Je suis délégué de ma classe et je siège au conseil d'administration du collège. Peut-être que d'avoir été membre du CME me permet en effet d'aborder sereinement des élections et de ne pas avoir d'appréhension à défendre les intérêts de mes camarades. J'aime bien être ce lien.



FANTINE

MEMBRE DE 2013 À 2015,
ÉLUE À VILLARD BENOIT

Quels souvenirs en gardes-tu ?

Nous avons travaillé ensemble ou en petits groupes sur différents projets. Au sein des groupes tout le monde était mélangé, que les élèves viennent de Villard-Benoit, César Terrier ou Villard-Noir.

Je garde un très bon souvenir des projets : nous avons fait une affiche et mis en place la collecte des bouchons (bouchons d'amour) sur Pontcharra. Nous avons également mené des recherches pour des aires jeux publiques intégrant un espace pour les enfants handicapés. Malheureusement, j'ai découvert que ce matériel était vraiment très cher ! L'ambiance était très bonne, avec les autres élèves nous avons créé des liens que nous avons retrouvés au collège. Avec la mairie, nous avons pu rencontrer une partie des élus. Ils nous ont invité à toutes les cérémonies.

Cette expérience a-t-elle développé tes envies d'implication citoyenne ?

Oui, cette expérience m'a donné envie de m'impliquer dans une association pour les enfants atteints de maladies pour lesquelles ils n'ont pas encore trouvé de remèdes.

[SPORT]

GYMNASE OUVERT



DEPUIS LE 3 JANVIER, LE NOUVEAU GYMNASSE CONSTRUIT PAR LA RÉGION ET SITUÉ JUSTE À CÔTÉ DU STADE DE L'ÎLE FRIBAUD, EST ENFIN OUVERT AUX LYCÉENS... ET LE SERA BIENTÔT AUX ASSOCIATIONS. RETOURS SUR UN PROJET INITIÉ VOICI PRÈS DE DEUX ANS.

Le 10 novembre, sur site, Christophe Borg, Maire de Pontcharra, Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Alleverd et Conseiller régional réussissent à débloquent une situation pour le moins étonnante. L'ouverture de cet équipement, dont la construction s'est achevée depuis plus d'un an, n'a en effet cessé d'être retardée pour des raisons techniques, mais

aussi administratives. Une convention entre la Région et le lycée a finalement pu être signée le 22 novembre et l'équipement est devenu enfin opérationnel.

Du provisoire conçu pour durer

La construction de ce gymnase a été décidée par la Région en 2014. Présenté comme provisoire, il a néanmoins été conçu pour durer aussi

longtemps que possible, malgré ses imperfections structurelles : pas de vestiaires ni de pièce pour stocker le matériel sportif ou de nettoyage. Lors de la visite des élus sur site, des solutions palliatives ont été décidées : un petit préfabriqué a été installé pour le matériel et la commune a mis à disposition de la Région, les vestiaires qui se trouvaient déjà à une centaine de mètres du gymnase. Un tapis a également été posé sur le chemin de terre qui les relie pour permettre de faciliter le passage. Ce tapis répond par ailleurs aux normes d'accessibilité pour tous.

Un gymnase construit pour les lycéens qui profitera à tous les habitants

Christophe Borg

Ouvert aux associations en mars

« Cette ouverture va enfin permettre de libérer des créneaux horaires pour les associations. Deux gymnases sur la commune, ce n'est pas en compter un de trop » annonce Christophe Borg, le Maire. Le gymnase près du lycée sera alors mis à la disposition des clubs associatifs à partir du 1^{er} mars, le soir à partir de 18 h en semaine, et le week-end.

[MISSION LOCALE JEUNE]

LA GARANTIE JEUNES, ÇA ME CONCERNE ?

TU AS ENTRE 16 ET 25 ANS

TU ES MOTIVÉ(E)

TU SOUHAITES ENTRER DANS LA VIE ACTIVE

TU AS PEU OU PAS DE REVENUS

TU N'ES PAS SCOLARISÉ(E), NI EN FORMATION, TU N'AS PAS D'EMPLOI



La Garantie Jeunes, qu'est-ce que c'est ?

Ce dispositif européen a été mis en place en début d'année par la mission locale. C'est un contrat d'engagement dont l'objectif est de t'accompagner dans ta recherche d'un emploi durable.

Ainsi pendant un an, tu bénéficies d'un accompagnement collectif, d'un suivi personnalisé et individualisé et de périodes d'immersion en entreprise (à travers des stages, des emplois...) et/ou de formation.

Ces mises en situation professionnelle te permettront de développer tes capacités et tes compétences.

Ce dispositif est accompagné d'une allocation forfaitaire que tu percevras chaque mois.

Enfin, la Communauté de communes met gratuitement à disposition des bénéficiaires son réseau de transports en commun TouGo.

Contact

Antenne de la Mission Locale
du Grésivaudan

Maison des services
Tél. 04 76 97 81 85

[FORMATION]

ACCOMPAGNER LES AIDANTS FAMILIAUX



EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES AIDANTS, LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE, PAR LE BIAIS DU SERVICE AUTONOMIE DU GRÉSIVAUDAN, A MIS EN PLACE UNE FORMATION GRATUITE SPÉCIFIQUE. CETTE INITIATIVE A ÉTÉ VALIDÉE PAR LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DES SOLIDARITÉS. LES TOUTES PREMIÈRES SESSIONS SE SONT DÉROULÉES À PONTCHARRA DE NOVEMBRE 2016 À JANVIER 2017.



« Devenir aidant familial est une situation qui, bien souvent, s'impose » souligne Sylvain Rivera, psychologue, référent social au Service Autonomie du Grésivaudan en charge du pilotage de cette action. Comment alors les aider dans leur mission ? 8,3 millions de français sont aidants familiaux.

Courses, toilette, repas... non-professionnelles, ces personnes accompagnent pourtant quotidiennement un proche dépendant. « 7 aidants sur 10 rencontrent

des difficultés et plus de la moitié d'entre eux aimeraient être soutenus » poursuit Sylvain Rivera.

Un territoire pionnier

L'Isère est le premier département de France à porter ce projet de formation personnalisée à l'attention de ces aidants familiaux. Le Grésivaudan est le premier territoire à proposer cette action. A la Mairie de Pontcharra, le Service Autonomie a donc animé une session de formation de 6 modules. 14 personnes y ont participé. Un bilan de l'action sera fait fin janvier.

2 Questions à



MONIQUE GERBELLI

ADJOINTE
EN CHARGE DES
ACTIONS SOCIALES,
DE LA SOLIDARITÉ
ET DU LOGEMENT
VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS.

Quels sont les objectifs de cette formation ?

Ils sont à la fois pour l'aidant vis-à-vis de la personne dépendante : révéler et valoriser ses compétences, les développer et accroître ses capacités d'analyse des situations pour y répondre de façon appropriée, favoriser la mobilisation des ressources de l'environnement, que pour l'aidant lui-même : prévenir l'épuisement et favoriser la reconnaissance de son rôle.

Pourquoi ces premières sessions ici ?

L'année passée, nous avons réalisé une analyse des besoins sociaux [ABS]. Celle-ci a révélé que le ratio aidants-aidés était supérieur à la moyenne départementale. C'est pour cette raison que j'ai souhaité adhérer au projet de formation des aidants.

Nous souhaitons tous vieillir le plus longtemps possible à la maison. Mais ce vœu n'est possible que si l'environnement est adapté. Les aidants font cet environnement et doivent pouvoir trouver du soutien. Ce sont aussi les conditions du « bien vieillir ».

[HANDICAP]

L'ACCESSIBILITÉ : LES TRAVAUX EN VILLE

La mise en accessibilité des écoles est une des priorités de l'Ad'ap [agenda d'accessibilité programmé] sur la commune. Les travaux vont débuter à Villard-Benoit et se poursuivront à Villard Noir et à la ludothèque. Les écoles font par ailleurs

l'objet d'un vaste programme d'étude (cf. p.10). En effet, parallèlement une réflexion est engagée sur la restructuration des groupes scolaires un programmiste vient d'être retenu, suite à un appel d'offres. Ces travaux d'envergure répondront à

une nécessité : permettre l'accessibilité de tous à tous les établissements recevant du public.

Commerçant, besoin d'un coup de main ?

Un agent municipal peut vous accompagner dans la mise en œuvre de votre Ad'ap. À ce jour, vous avez été une quinzaine à prendre contact avec lui. N'hésitez pas !

Pour les commerçants, renseignements auprès de Vincent Bouché, service technique au 04 76 97 92 77 vincent.bouche@pontcharra.fr

ATTENTION démarchages frauduleux !

Des sociétés peu scrupuleuses ont contacté des commerçants afin de leur proposer leurs services pour la mise en place de l'Ad'ap.

Soyez vigilant !

Pour toute sollicitation, prenez le temps de consulter le site Internet gouvernemental (ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer), méfiez-vous des méthodes trop agressives et surtout ne donnez jamais vos coordonnées bancaires par téléphone. En cas de malversation avérée, n'hésitez pas à saisir la justice.

La commune a acquis une rampe amovible.
Pour toutes vos manifestations,
vous pouvez la demander à la Mairie.
Contactez raphael.bertholin@pontcharra.fr
Tél. 04 76 97 11 65

[ANNONCE]

LE SECOURS POPULAIRE CHERCHE DES BÉNÉVOLES

Secours populaire
45 rue du Renevier • Tél. 04 76 71 91 98
breda-gresivaudan@spf38.org
www.secourspopulaire.fr/38/
f Secours populaire Breda-Grésivaudan
38530 Pontcharra

ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF DE RENOMMÉE NATIONALE ET INTERNATIONALE, LE SECOURS POPULAIRE EST NÉ EN 1945. IL EST RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DÉCLARÉ GRANDE CAUSE NATIONALE. REJOIGNEZ-LE !

Sur Pontcharra et les 25 communes alentour, le comité Bréda-Grésivaudan est engagé sur plusieurs types d'aide. L'aide alimentaire : deux fois par semaine (lundi et vendredi matin à partir de 10 h), une distribution de colis s'effectue. L'aide vestimentaire : une fois par semaine. L'aide en équipement de la maison : le Secours populaire aide à meubler un logement et à en rechercher un. L'association se soucie aussi de sujets traitant de la santé et favorise l'accès à la culture. Enfin, elle permet à des enfants de partir en vacances.

Selon vos disponibilités et vos compétences, vous pouvez les rejoindre de façon régulière ou occasionnelle.

Différentes activités et animations sont proposées toute l'année : collectes devant les supermarchés, grande braderie de juin, marché de Noël, journée des oubliés des vacances, chasse aux œufs, sorties famille... Dons, subventions communales, partenariats avec différents magasins rendent possible ces actions sans être les seules implications nécessaires. « Nous œuvrons depuis 30 ans sur la commune. Si nous en sommes là, c'est aussi grâce à l'engagement et à la motivation des bénévoles » déclare Emmanuelle Klein, secrétaire générale de l'association.



Un local à valoriser ?

Trop à l'étroit actuellement, le Secours populaire cherche un grand local en rez-de-chaussée accessible aux personnes à mobilité réduite.

[NOUVEAUTÉ - RECYCLERIE]

R DE RÉCUP' : NOUVEAU SOUFFLE POUR VOS OBJETS

POURQUOI JETER QUAND ON PEUT FAIRE MIEUX ? R DE RECUP' S'EST INSTALLÉE EN DÉBUT D'ANNÉE SUR LA COMMUNE ET OUVRIRA SES PORTES AU PRINTEMPS. ASSOCIATION DE VALORISATION DES DÉCHETS, ELLE PERMET À CES DERNIERS DE GAGNER UNE SECONDE VIE... ET UN NOUVEL ACQUÉREUR.

Sur les 9,3 millions (chiffres Ademe) de tonnes d'objets qui sont arrivés en fin de vie en 2012 en France, et qui auraient pu en bénéficier d'une seconde, seuls 10 % ont effectivement été réemployés. Face à ce constat, Céline Mirabé, porteuse du projet, accompagnée par un conseil d'administration et des bénévoles, a donc créé R de Récup'. La Ville de

Pontcharra lui a mis à disposition, rue de la Ganterie, un local pour stocker ses trouvailles. « R de récup' est une recyclerie c'est-à-dire le maillon intermédiaire entre les gens qui souhaitent se débarrasser et ceux qui cherchent à acquérir. Nous récupérons,

valorisons, réparons si nécessaire, dans l'objectif de revendre à prix modique » explique-t-elle. Faites le tri dans vos placards et videz vos greniers ! La recyclerie sera aussi présente sur certaines

11 mars
journee de dons
et d'échanges

entrée libre, ateliers pour enfants et petite restauration

déchèteries de la vallée pour récupérer ce que vous accepterez de donner au lieu de jeter. Enfin, elle a reçu l'agrément « Chantier d'insertion » pour six temps plein.

Un lieu social ouvert à tous

Dans la recyclerie, vous pouvez donc acheter un produit nettoyé, contrôlé et peut-être même réparé ou acquérir un objet complètement relooké.

Au sein des 1 100 m², les objets prennent un second souffle sous les mains des plus créatifs. D'ailleurs, le lieu se prête très bien à l'organisation d'ateliers, déjà au programme de R de récup'. Pour Céline Mirabé, « Ce lieu doit être chaleureux, ouvert à tous. Les lycéens qui cherchent un endroit pour déjeuner, par exemple, sont les bienvenus. Mais plus généralement, toute association qui chercherait une salle pour l'organisation d'un atelier est la bienvenue. »

[HANDISPORT]



LA BOXE

À L'ASSAUT DES CLICHÉS

NOTRE VILLE A SIGNÉ, EN 2015, LA CHARTE COMMUNE HANDICAP. EN ADOPTANT CE TEXTE, ELLE S'EST ENGAGÉE À FAVORISER L'INTÉGRATION DANS LA CITÉ DE TOUTES LES PERSONNES HANDICAPÉES. CETTE CHARTE S'ÉTEND AUSSI AU DOMAINE SPORTIF ET PLUSIEURS ASSOCIATIONS, COMME LE BOXING CLUB, S'ORGANISENT POUR ACCUEILLIR LES CHARRAPONTAINS PORTEURS D'UN HANDICAP PHYSIQUE OU SENSORIEL.

Depuis septembre 2016, le Boxing club de Pontcharra – qui compte une centaine de licenciés de 6 à 77 ans – encadre deux personnes avec des difficultés motrices, une heure par semaine, lors des entraînements de boxe anglaise. Pour les accueillir, M. Beldjenna Boualem, entraîneur du club, s'est formé à Lille et a obtenu en novembre dernier son brevet professionnel sportif.

De la boxe avec un handicap moteur ? L'idée peut surprendre et pourtant, la discipline s'est adaptée. Monsieur Boualem enseigne la boxe éducative : pas de coups, mais des assauts et des touches qui mettent en œuvre des qualités tactiques et des réflexes. Bien sûr, il porte une attention spécifique aux personnes à mobilité réduite, mais tous ses élèves évoluent ensemble. Selon lui, « la boxe est depuis

Agenda



Dimanche 5 février :
le Boxing Club ouvre ses portes pour une mini compétition gratuite de boxe éducative dans la salle de boxe au gymnase Maurice Cucot.

Plus d'info : [f @BCpontcharra](https://www.facebook.com/BCpontcharra)

toujours un lieu d'ouverture. Elle aide filles et garçons, handicapés et valides, jeunes et adultes, personnes en réinsertion sociale... à canaliser leur énergie, leur enseigne la persévérance et la tolérance.»

Un état d'esprit qui percute les idées reçues et séduit de plus en plus de curieux, venus découvrir le club grâce au bouche-à-oreille.

AVEC LE BAYARD BAD, DEVENEZ UN AS DU VOLANT !

Vous avez inscrit la pratique d'une activité sportive sur votre liste de bonnes résolutions sans avoir trouvé le sport idéal ? Pourquoi ne pas essayer le badminton ?

Près de 80 licenciés de plus de 12 ans ont déjà rejoint le Bayard Bad à Pontcharra. Ils se retrouvent, selon leur niveau, les lundis et jeudis en soirée et les samedis matin, au gymnase Maurice Cucot.

À ses pratiquants, le badminton offre de nombreux bienfaits : travail cardio-vasculaire, renforcement musculaire, souplesse, capacité d'anticipation, esprit d'équipe... et les entraînements se déroulent dans une ambiance conviviale. Chacun peut donc y trouver ce qu'il souhaite : remise en forme, pratique ludique, progression technique et compétition.

L'encadrement des sections « jeunes » et « loisirs » est assuré par les bénévoles du club. Un entraîneur expérimenté est mis à disposition de l'association pour les compétiteurs.

Enfin, des rencontres interclubs et des tournois sont l'occasion d'échanges fréquents avec les badistes de l'Isère et des départements voisins.

Contact

www.bayardbad.fr
contact@bayardbad.fr





Agenda



18 et 19 février :
Concours en salle
Gymnase Maurice Cucot.

LA FRATERNELLE BOULE SOLIDAIRE DE LA 1^{RE} COMPAGNIE DE TIR À L'ARC

Depuis septembre, la Première compagnie de tir à l'arc de Pontcharra investit le boulodrome deux soirs par semaine. La fermeture de son local – insalubre – étant devenue inéluctable, la Ville a immédiatement cherché une solution pour permettre à l'association de poursuivre son activité. Un accord a heureusement été trouvé avec la Fraternelle Boule qui a mis le boulodrome à disposition du club de tir à l'arc les lundis et jeudis soir sur cette année sportive 2016-2017. Bien sûr, les cibles doivent être démontées après chaque entraînement et la compagnie a dû renoncer à accueillir l'école de tir à l'arc. Comme nous l'assure Angélique Ruat, présidente de la Première compagnie de tir à l'arc : « Nos deux associations cohabitent dans la meilleure entente » et pourraient même envisager de partager un événement durant l'été.

CROSS-COUNTRY : C'EST PARTI !



Dimanche 8 janvier s'est déroulé, au stade de l'Île Fribaud, le cross départemental des 2 Savoie. Co-organisé par le CAPRG [Club athlétique Pontcharra la Rochette Grésivaudan] et le Comité départemental d'Athlétisme de Savoie, l'événement a lancé les championnats de cross-country qui comptent 4 courses de janvier à mars. L'épreuve a réuni près de 900 courageux participants dès 6 ans. Parmi eux, de nombreux athlètes de haut niveau se sont mesurés lors des différentes courses dans les catégories supérieures.

Leur objectif ? Jouer les premiers rôles lors du championnat de France de cross-country, le 26 février prochain. Les athlètes du CAPRG ont fait naître de beaux espoirs, en particulier Florent Facy, vainqueur de l'épreuve. Le club peut espérer de belles places au niveau national.

En chiffres

402

CHÉQUIERS DÉCOUVERTE DISTRIBUÉS EN 2016

Cette aide aux activités sportives et culturelles est réservée aux enfants de la commune âgés de 6 à 16 ans.

[MONTAGNE]

DES SENSATIONS EN TOUTE SÉCURITÉ



La saison d'hiver a démarré. Pour les skieurs et les snowboarders : c'est l'heure des premières sensations ; pour les freeriders et les freestylers : des premières prises de risque. L'occasion aussi pour le CTM [club touristique montagnard] de mettre l'accent sur la sécurité... Pour minimiser les risques, chacun des 16 groupes de niveau est encadré par 2 adultes : un moniteur diplômé et un accompagnateur, qui ont suivi une préparation obligatoire en décembre. Trois moniteurs ESF complètent l'encadrement et, sur la piste, les groupes sont identifiés grâce au dossard du club. Tous les jeunes sont tenus de porter un casque, auquel s'ajoute une dorsale pour les snowboarders et les hauts niveaux. Enfin, les freeriders sont équipés d'un système ARVA, appareil de recherche de victimes d'avalanche. Le club a en effet investi cette année dans 12 équipements comprenant : sacs à dos, pelles, sondes et émetteurs/transmetteurs, pour un budget de 3 000 euros environ. Le pack est loué aux adhérents qui n'en possèdent pas. La première sortie est consacrée à son utilisation et à une sensibilisation générale aux risques liés à l'activité. Un dispositif rassurant pour profiter pleinement de la glisse !

[CULTURE ET ENFANCE]

LA JEUNESSE

AU CŒUR DE LA POLITIQUE CULTURELLE



LA VILLE DÉVELOPPE
UNE POLITIQUE CULTURELLE
RICHE POUR UN PUBLIC
QUI L'EST TOUT AUTANT :
LA JEUNESSE ET L'ENFANCE.
COMMENT CELLE-CI
SE TRADUIT-ELLE ?
POURQUOI UN TEL ACCENT ?
TOUR D'HORIZON.

« À Pontcharra, on développe d'une part l'enseignement de la musique via l'école municipale et d'autre part l'éducation artistique et culturelle via la mise en place d'actions de sensibilisation à destination des publics » précise Morgane Blot, responsable du service Culture et Vie associative.

La Ville travaille notamment en lien étroit avec les écoles, de la maternelle au lycée. Elle leur propose des représentations scolaires nombreuses et diversifiées et développe ponctuellement des projets en lien avec les artistes accueillis sur la saison culturelle du Coléo (rencontres, ateliers).

Une programmation familiale de qualité

Dans le programme du Coléo, les spectacles dits Jeune Public sont bien représentés. « Si l'on appréhende tôt la culture, elle s'inscrit dans le parcours de vie de l'enfant et l'amène à porter un regard sensible sur le monde, à développer son esprit critique. La transmission de cette curiosité doit pouvoir se faire dès le plus jeune âge » argumente Jeanne Fleurent, adjointe au Maire en charge de la culture.

École et culture : un lien étroit

Pour permettre à chacun d'appréhender le spectacle vivant, l'école est encore le meilleur intermédiaire. Dès que la programmation est arrêtée, la Ville la présente aux professeurs afin de leur permettre de choisir les spectacles qu'ils viendront voir avec leurs élèves. Bien avant la représentation, le service Culture leur transmet un dossier pédagogique afin de pouvoir travailler en amont ou développer des projets en lien avec le spectacle. « Une sensibilisation par l'école, c'est l'assurance de permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture » conclut Morgane Blot.



**29 séances proposées
aux scolaires :
dès 3 ans et jusqu'à 18 ans**

3 Questions à



JEANNE FLEURENT

ADJOINTE
EN CHARGE DE
LA CULTURE,
DU PATRIMOINE
HISTORIQUE
ET DU TOURISME.

Pourquoi une telle attention portée à l'enfance et à la jeunesse ?

Cette politique est née d'un constat. Le public charrapontain est d'abord très familial. La programmation du Coléo comme les actions culturelles de la commune se devaient donc d'être à la fois dynamiques mais aussi accessibles au plus grand nombre. Ensuite concernant l'éducation artistique nous avons 3 000 élèves à Pontcharra... la sensibilisation est une évidence.

Cette année, le théâtre s'invite même à l'école...

La tournée de *L'ours qui avait une épée* est une grande première. Lardenois & Cie jouera ainsi dans son camion itinérant 18 représentations sur la commune.

Pour les élèves de maternelle et même les enfants du RAM et du multi-accueil, c'est le théâtre qui vient à eux ! Notre objectif est de favoriser l'accès pour tous à la culture.

Favoriser
l'accès à la culture
grâce à une politique
volontariste.

Quels sont les axes de cette politique ?

Nous avons une politique volontariste. D'une part, nous avons la chance d'avoir une école de musique municipale. L'année passée, nous avons lancé les premières portes ouvertes afin de permettre aux Charrapontains de découvrir cet équipement et de mettre en valeur la diversité des actions et projets portés par les professeurs. L'enseignement artistique, source d'épanouissement personnel se doit d'être encouragé. D'autre part, nous souhaitons développer les projets à destination des jeunes grâce à la programmation et aux actions de la saison de l'Espace Culturel Le Coléo. La Ville offre, par exemple, une place de spectacle aux 800 écoliers de la maternelle et du primaire mais favorise également les rencontres avec les artistes après les représentations. Enfin, nos partenariats avec les autres services de la commune, la médiathèque, le cinéma et les associations culturelles de la ville sont importants pour proposer une offre culturelle large et complémentaire à destination des jeunes.

[ÉCOLE DE MUSIQUE]

AVEC LES TROMPETTES DE LYON : UNE PARTITION PARTAGÉE !



L'école de musique s'est associée aux *Trompettes de Lyon* afin de permettre à une douzaine de musiciens de 9 à 40 ans de partager une partition originale sur scène avec le groupe ce 4 février au Coléo. « Les répétitions, démarrées en octobre, se sont intensifiées avec une générale en janvier en présence d'un musicien membre des *Trompettes de Lyon* » explique Christophe Dupraz, professeur et directeur adjoint de l'école de musique. « Les élèves sont très motivés. Au début

il y avait une appréhension, et ce peu importe l'âge mais celle-ci diminue au fur et à mesure, avec le travail » confie-t-il « ce projet est bénéfique à plus d'un titre : intergénérationnel, il est aussi une belle récompense du travail effectué ». Morgane Blot de conclure « *Les Trompettes de Lyon* invitent nos musiciens amateurs à jouer avec eux ; ce qui nous promet un moment de partage musical généreux et unique ».

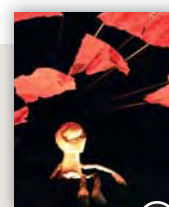
[LE COLÉO]

ATELIERS ET ANIMATIONS POUR LES TOUT-PETITS EN MARS

Pour la *petite semaine de l'enfance* du 7 au 9 mars, les tout-petits (de la naissance jusqu'à trois ans) ont un programme dédié au Coléo de 9 h à 12 h. Une édition 2017 ponctuée de nouveautés grâce à la mobilisation de tous les partenaires : Relais assistants maternels, ludothèque, multi-accueil, la Ville et la médiathèque. Un atelier pour le développement moteur de bébé animé par une kinésithérapeute, complété d'un parcours pour les plus grands autour du thème « moi tout seul » seront proposés les trois matinées. Au Coléo, des activités manuelles, les Racontines et un spectacle exclusif *La chasse à l'ours* sont prévus. Enfin, *L'ours qui avait une épée* par Lardenois & Cie est en tournée exceptionnelle cette même semaine.



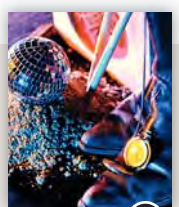
COLÉO,
LES SPECTACLES
JEUNE PUBLIC
À VENIR



Les petits
commencements



L'ours qui avait
une épée (complet)



Boîte
de nuits



Marché de Noël : une journée féerique

Ce samedi 10 décembre, commerçants, associations et producteurs locaux étaient au rendez-vous comme vous, qui vous êtes déplacés nombreux. Une déambulation tout en gastronomie et en petits plaisirs à partager, au rythme de l'orgue de Barbarie et d'un concert du groupe *Dahu Jazz*, formé en partie par les élèves de l'école de musique. Les enfants ont profité de la mini-ferme installée place de la Résistance et des stands de maquillage. La présence du père Noël, distribuant des papillotes, complétait cette belle journée.



VOS RENDEZ-VOUS CE TRIMESTRE

FÉVRIER

DIMANCHE 5

Loto
organisé par l'ADMR
13 h - 18 h 30 Le Coléo

DIMANCHE 5

Portes ouvertes
Boxing Club - Gymnase Maurice Cucot

JEUDI 9

« **Nid de frelons** »
de Serge Papagalli
en faveur de la Ligue contre
le cancer
20 h 30 Le Coléo

MERCREDI 15

Rencontre organisée par la Mairie
à destination des commerçants,
artisans et entreprises
19 h 30 Mairie

JEUDI 16

Balade thermographique
19 h départ de la Mairie
Inscription : Ageden - 04 76 14 00 10
www.ageden38.org

SAMEDI 18

Dessert dansant
Dansons ensemble - 20 h Le Coléo

SAMEDI 18, DIMANCHE 19

Concours de tir à l'arc en salle
Toute la journée
gymnase Maurice Cucot

JEUDI 23

**Y'a-t-il trop d'étrangers
dans le monde ?**
Répétition publique théâtre
18 h Le Coléo

MARS

MARDI 7, MERCREDI 8, JEUDI 9

Petite semaine de l'enfance
Thème : dans la forêt lointaine

JEUDI 9

Réunion publique TouGo réseau de bus
organisée par la Communauté
de communes
18 h 30 Mairie

VENREDI 10

Réunion publique PLU
organisée par la Mairie
19 h 30 Le Coléo

SAMEDI 11

Carnaval
Pontcharra

DIMANCHE 12

Rencontres chorégraphiques
Les Petits Rats - 14 h 45 Le Coléo

JEUDI 16

Conseil municipal
20 h Mairie

SAMEDI 18

Gymnasiades Bayard
Gymnase Maurice Cucot

DIMANCHE 19

**Commémoration de la fin de
la guerre d'Algérie**
10 h 15 monument aux Morts

JEUDI 23

Conseil municipal spécial PLU
20 h Mairie

SAMEDI 25

Concert gospel
Amitié protestante de Pontcharra
20 h Le Coléo

AVRIL

SAMEDI 8

CTM : fête de fin de saison
gymnase César Terrier

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9

Acti'danse : spectacle enfants
samedi 8 à 20 h 30
dimanche 9 à 16 h - Le Coléo

LUNDI 10

**Remise des prix des concours de
fleurissement et des illuminations
de Noël 2016**

18 h Mairie - salle du conseil
municipal

VENREDI 14

**École de musique : audition
de printemps**
20 h Le Coléo

DIMANCHE 23

Élections présidentielles : 1^{er} tour

DIMANCHE 23

Os Amigos : festival de follore
14 h Le Coléo

DU MERCREDI 26

AU DIMANCHE 30

Who Got The Flower?!
Festival de hip-hop - Le Coléo

DIMANCHE 30

**Journée nationale du souvenir des
victimes et héros de la Déportation**
11 h monument aux Morts

MAI

DIMANCHE 7

Élections présidentielles : 2^e tour

Fête de la Rosière

**WEEK-END DU
26, 27 AOÛT**

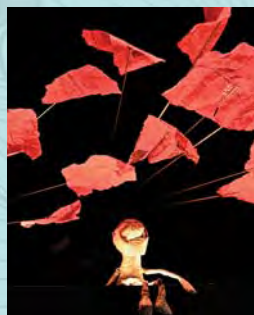


SAMEDI 4
FÉVRIER | 20 H 30

Carte blanche aux Trompettes de Lyon

MUSIQUE DÈS 6 ANS

✦ En première partie, retrouvez
les élèves de cuivre de l'école
de musique municipale



DIMANCHE 12
FÉVRIER | 15 H 30 ET 17 H 30

Les petits commencements

JEUNE PUBLIC
MARIONNETTES DÈS 4 ANS

✦ Rencontre avec les artistes
à l'issue de la représentation



VENREDI 17
MARS | 20 H 30

Kobiz Project

MUSIQUE DÈS 10 ANS



VENREDI 24
MARS | 20 H 30

Sublime

DANSE, MUSIQUE ET PERCUSSIONS
CORPORELLES DÈS 7 ANS

+ d'info

Retrouvez l'agenda sur le site internet de la ville :
www.pontcharra.fr

Contact billetterie Office de tourisme :
04 76 97 68 08



À Pontcharra, trions pour recycler

EMBALLAGES



Emballages PLASTIQUES :
Bouteilles & Flacons
UNIQUEMENT

Emballages CARTONS :
Briques alimentaires &
Cartons d'emballages



**Emballages
METALLIQUES :**
Aérosols, conserves,
aluminium



PAPIERS



Catalogues,
Annuaire

Livres, Cahiers



Journaux, Magazines,
Publicités, Prospectus



Courriers, Lettres
Enveloppes



TOUS les Papiers



VERRE

Emballages en VERRE :

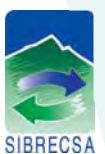


Pots & bocaux

Bouteilles



VILLE DE
PONTCHARRA



Informations : tél. 04 76 97 19 52
www.sibrecsa.fr